



Situation financiere et la caf

Par **cathy70**, le **09/04/2009** à **08:26**

Bonjour,

Voila je suis nouvelle sur ce site je vais expliqué en quelques mots ma situation depuis le 1/12/2008 mon mari a quitté l'armée de ce fait a droit au chômage militaire mais les dossiers ne sont traités que très lentement en effet nous ne pouvons prétendre au chômage civil .Depuis le mois de décembre nous vivons avec 158 euros mes allocations familiales j'ai 2 enfants a charge j'ai signalé notre changement de situation a la caisse qui reste sourde a mes différentes demandes il est bien évident que le manque de revenus m'as mise dans une situation financière difficile les mensualités de prêt en retard,loyer ,gaz ;électricité et tout ce qui vas avec j'ai donc fait une demande auprès d'une SUPER assistante sociale d'une incompétence énorme notre dossier a été refusé donc retour a la case départ la caf ne semble pas tenir compte de mes différents email et courrier envoyé

N'avais je pas droit au moins au rmi?est ce que le statut d'ancien militaire de mon époux est pris en compte?

Résultat de tout ceci les huissiers menacent de bloqué mon compte bancaire et bien sur saisies de tout mes bien car j'ai un découvert bancaire que pour l'instant je ne peux rembourser.